

DÉPLOIEMENT D'UN RÉSEAU 100% FIBRE OPTIQUE SUR NOTRE TERRITOIRE

Le déploiement de la fibre optique est une révolution dans le domaine du numérique, offrant de nouvelles capacités et de nouveaux usages à nos entreprises, commerces et à tous les habitants. Ce déploiement entraîne de légitimes interrogations auxquelles nous tâchons ici de répondre.

Qu'est-ce que le réseau fibre dit « FTTH » ?

Le réseau de fibre optique appelé FTTH pour « Fiber To The Home » ou « Fibre jusqu'à la maison » est un réseau déployé à 100% en fibre optique, jusqu'à la prise à l'intérieur des logements. S'agissant d'une nouvelle infrastructure remplaçant les réseaux historiques en cuivre, sa mise en place nécessite le déploiement d'un nouveau réseau.

Qui déploie la fibre en FTTH sur le territoire ?

Pour les 6 communes non-câblées :

AVOLSHEIM, HEILIGENBERG, NIEDERHASLACH, OBERHASLACH, STILL, WOLXHEIM

Afin de lutter contre la fracture numérique, les communes précédemment dépourvues d'une connexion Très Haut Débit (THD) sont et seront connectées à la fibre optique dans le cadre du Plan « France Très Haut Débit ». A ce titre, la Région porte ce projet et le préfinance. Puis l'Europe, l'Etat, le Département et notre Communauté de Communes contribuent financièrement à mesure de l'avancement du projet. Pour sa mise en œuvre technique, la Région a retenu le consortium d'entreprises ROSACE pour déployer le réseau sur ces communes. **Pour les 6 Communes concernées de notre territoire, cela représente au total 3 316 prises à raccorder. En moyenne, le coût d'une prise s'élève à 1.800 €, soit un total de près de 5,9 millions d'€. La participation financière, restant à la charge des collectivités locales s'élève à 175 € par prise, soit 580.300 €, intégralement financé par la Communauté de Communes, en lieu et place des Communes.**

Pour les 12 communes câblées :

ALTORF, DACHSTEIN, DINSHHEIM-SUR-BRUCHE, DORLISHEIM, DUPPIGHEIM, DUTTLENHEIM, ERGERSHEIM, ERNOLSHEIM-BRUCHE, GRESSWILLER, MOLSHEIM, MUTZIG, SOULTZ-LES-BAINS

Au courant des années 1990, une convention de délégation de service public a favorisé le déploiement d'un réseau câblé sur 12 communes du territoire par Est-vidéocommunication, devenu Numéricable, puis SFR. Ce réseau a permis de profiter très tôt d'une connexion Très Haut Débit. De ce fait, elles n'ont pas été intégrées au Plan « France Très Haut Débit » à la différence des 6 communes non-câblées. Pour déployer un réseau fibre FTTH, il était alors nécessaire d'attendre l'échéance des conventions câbles actuelles en 2028.

Afin de réduire ce délai, une nouvelle convention a été signée en novembre 2019 entre la Communauté de Communes et SFR-FTTH, filiale de SFR, les autorisant à se substituer à ROSACE.

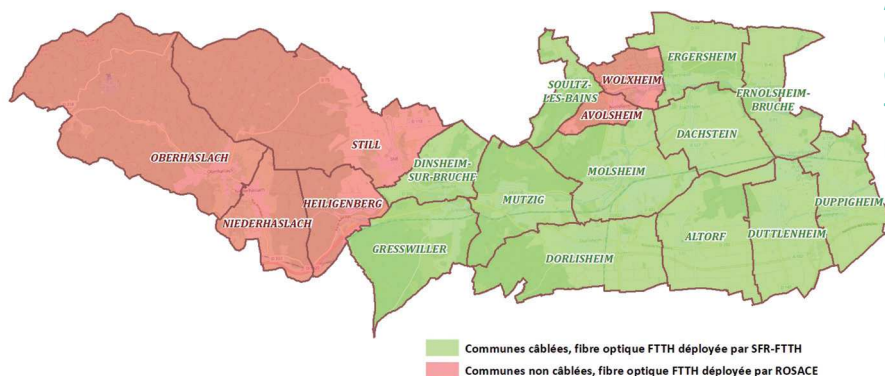
SFR-FTTH s'engage par le biais de cette convention à :

- déployer le réseau fibre optique FTTH sur l'ensemble de ces 12 communes, et ce avant le 31 décembre 2021,
- financer intégralement l'ensemble des travaux.

Ce réseau sera totalement séparé du réseau câblé et les 2 cohabiteront dans ces communes.

Avec plus de 16 000 prises recensées, l'économie pour la Communauté de Communes est supérieure à 2,8 millions d'euros HT !

A noter que SFR-FTTH intervient ici en tant qu'opérateur d'infrastructure. Le réseau déployé sera ensuite ouvert à tous les fournisseurs d'accès à internet qui pourront proposer leurs offres commerciales.



Quand le réseau sera-t-il ouvert ?

Le déploiement de ce réseau sur une commune s'étend sur 12 à 18 mois. Il est composé 3 phases : les études, les travaux et le délai incompressible de 3 mois (*permet de rendre accessible ce réseau aux fournisseurs d'accès à internet pour proposer leurs offres dès l'ouverture*).

Tableaux prévisionnels des déploiements* :



Planning prévisionnel de déploiement par ROSACE		
Communes	Livraison travaux prévisionnelle	Ouverture commerciale prévisionnelle
AVOLSHEIM	Ouvert commercialement depuis début 2019	
WOLXHEIM	Ouvert commercialement depuis début 2019	
HEILIGENBERG	1er semestre 2021	Livraison + 3 mois
NIEDERHASLACH	1er semestre 2021	Livraison + 3 mois
OBERHASLACH	1er semestre 2021	Livraison + 3 mois
STILL	1er semestre 2021	Livraison + 3 mois

*Ces dates sont issues d'un prévisionnel de déploiement. Elles sont transmises à titre informatif et ne sont pas contractuelles, notamment suite à l'impact de la crise sanitaire actuelle.



Planning prévisionnel de déploiement par SFR-FTTH		
Communes	Taux complétude du déploiement	Ouverture commerciale prévisionnelle
ALTORF	90%	1er semestre 2021
DACHSTEIN	80%	1er semestre 2021
DINSHEIM-SUR-BRUCHE	Démarré	Courant 2021
DORLISHEIM	90%	1er semestre 2021
DUPPIGHEIM	90%	1er semestre 2021
DUTTLENHEIM	70%	1er semestre 2021
ERGSERSHEIM	90%	1er semestre 2021
ERNOLSHEIM-BRUCHE	Démarré	Courant 2021
GRESSWILLER	Démarré	Courant 2021
MOLSHEIM	100%	1er semestre 2021
MUTZIG	Démarré	Courant 2021
SOULTZ-LES-BAINS	Démarré	Courant 2021

Que faire pour être raccordé à la fibre ?

Dès que l'ouverture commerciale est effective, le logement est alors « éligible » : la fibre optique est disponible dans un boîtier situé dans la rue ou dans l'immeuble. Pour finaliser le raccordement, il est ensuite nécessaire de souscrire un abonnement auprès d'un fournisseur d'accès à internet, au choix parmi ceux présents sur le réseau. C'est ce dernier qui s'occupe du tirage de la fibre sur le domaine privé à travers les gaines précédemment repérées et identifiées par le propriétaire, puis de la pose de la prise à l'intérieur du logement.



Le TRES HAUT DEBIT en chiffres : Fibre optique : jusqu'à 1 000 Mb/s

Réseau câblé : 100 Mb/s
ADSL : 15 Mb/s maximum



PHOTOS
600 Mo

29 min en ADSL
9 s avec la fibre



MUSIQUE
70 Mo

3 min en ADSL
1 s avec la fibre



FILMS
3 Go

2h16 en ADSL
49 s avec la fibre

Pour plus d'informations :

Communes où le réseau est déployé par ROSACE : www.rosace-fibre.fr

Communes où le réseau est déployé par SFR-FTTH : <http://sfr-ftth.com/>